

Hearst, le 5 avril 2023

M. Matthew Anderson

Président-Directeur général

Santé Ontario

525, avenue University

Toronto (Ontario) M5G 2L3

Objet: Une proposition pour bien intégrer la lentille francophone et la cascade d'imputabilité dans la planification, la conception, la prestation et l'évaluation des services de santé en français

Monsieur le Président-Directeur général,

Je tiens à vous remercier pour l'oreille attentive que vous avez eue lorsque vous avez rencontré les membres de notre comité aviseur en Santé le 16 novembre. Nous croyons que cette rencontre a eu comme effet de mettre la table pour des discussions portant sur des solutions novatrices pour améliorer la santé des francophones et leur accès au système de santé.

L'accès à des soins de santé en français est une préoccupation de plus en plus importante chez les francophones. À la suite de la pandémie, le système de santé est sous pression et se transforme rapidement pour donner suite à la réforme du système de santé amorcée par le gouvernement en 2019 visant à mettre fin à la médecine de couloir.

Alors que le système se transforme, les besoins des francophones en matière de santé et de soins de longue durée croissent. Notre population vieillit plus rapidement que la moyenne provinciale.

Lors de notre dernière assemblée générale annuelle, en octobre, nos membres ont adopté à l'unanimité une résolution demandant à ce que « l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) fasse de la santé une grande priorité et y accorde les ressources nécessaires afin d'intervenir proactivement en amont des décisions politiques. » Notre dernier sondage portant sur le prochain budget de l'Ontario, qui a

été distribué en septembre, est cohérent avec cette résolution, la santé et les soins de longue durée étant la plus grande priorité d'un francophone sur deux.

Avec ce grand intérêt de nos membres pour la santé et le fait que nos membres s'attendent à des avancées en ce sens d'ici notre prochaine assemblée générale annuelle, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) travaille avec ceux-ci à émettre des propositions aux différents ministères et aux partenaires clés de la santé en français. C'est dans cet esprit que je vous transmets ces propositions aujourd'hui.

Les propositions contenues dans ce mémoire permettraient d'améliorer l'accès des francophones au système tout en mettant en oeuvre cinq éléments législatifs et administratifs adoptés par le présent gouvernement de l'Ontario, soit:

- la Loi de 2019 sur les soins interconnectés, dont son préambule dicte que « la population de l'Ontario et son gouvernement reconnaissent que le système public de soins de santé devrait tenir compte de la diversité des collectivités de l'Ontario et à respecter les exigences de la *Loi sur les services en français* en ce qui concerne la planification, la conception, la prestation et l'évaluation de services de soins de santé destinés à la collectivité ontarienne de langue française. »
- Le Plan d'activités 2022-2023 de Santé Ontario, surtout dans ses priorités stratégiques de réduire les inégalités en matière de santé, de transformer les soins en plaçant la personne au cœur du système et d'optimiser les ressources du système à l'aide des données probantes. Nous vous encourageons à reconduire ces priorités dans le cadre de votre prochain d'activités.
- la Stratégie ontarienne pour les services en français, ayant trois piliers visant à améliorer l'offre de services en français dans la province, soit la modernisation de la *Loi sur les services en français* et de ses règlements, la main-d'œuvre francophone et bilingue ainsi que la planification et la prestation de services.
- la Loi sur les services en français, qui a été modernisée en décembre 2021. Elle doit être mise en oeuvre au plus tard en décembre 2024. Une modernisation de ses règlements est également en cours.
- Le nouveau règlement 544/22 portant respectivement sur l'offre active ainsi que la simplification du processus de désignation sous la *Loi sur les services en français*.

Recommandation 1

Dans une approche pragmatique, que Santé Ontario, avec la collaboration du ministère de la Santé et des entités de planification des services de santé en français, établissent des cibles en matière de désignation sous la *Loi sur les services en français*, en:

- **identifiant un fournisseur de services de santé dans toutes les régions désignées et dans tous les secteurs de soins (incluant les soins de longue durée);**
- **tenant imputable les fournisseurs de services de cheminer vers une désignation officielle de leurs services dans un délai de trois ans;**
- **reflétant clairement ces cibles dans le plan d'affaires annuel de 2023-2024 de Santé Ontario et en s'en servant comme l'un des indicateurs servant à mesurer les avancées en matière de services en français.**

L'établissement de cibles, tout comme la collecte et le traitement des données linguistiques, nous semble un point de départ important pour permettre d'atteindre vos priorités stratégiques. Les désignations sont l'un des outils à la disposition du gouvernement pour combler les besoins particuliers de la communauté franco-ontarienne. Des cibles établies à l'aide de données probantes permettra à Santé Ontario, de:

- se demander comment les soins peuvent être mieux dispensés à l'aide d'approches et d'outils nouveaux et existants;
- améliorer les résultats de santé de toutes et tous;
- mieux coordonner les soins; et
- continuer l'amélioration de la planification et la prestation de soins de qualité.

Les désignations sous la *Loi sur les services en français* sont l'un des outils les plus puissants à la disposition de l'appareil de santé dans l'offre de services de santé et de soins de longue durée dans la province. Les difficultés d'accès à des soins de première ligne en français sont attribuables en partie au manque de progrès en matière de désignations.

- En 2018, les francophones avaient accès à un lit de soins de longue durée désigné sous la *Loi sur les services en français* par 3 400 francophones, ce qui

est 20 fois moins élevé que dans la population en général (1 lit par 170 Ontariens).

- Les aînés francophones représentent 5,5 % des aînés de la province (75 ans et plus), mais seulement 2,1% des foyers de soins de longue durée sont désignés sous la *Loi sur les services en français*
- Huit des 14 régions des défunts Réseaux locaux d'intégration des services de santé n'ont pas de fournisseurs de services de santé désignés.

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario transmet actuellement des recommandations au gouvernement de l'Ontario visant à valoriser davantage les désignations aux yeux des fournisseurs. Nous espérons que ces suggestions appuieront le travail de Santé Ontario dans l'établissement de cibles sur les services de santé et de longue durée en français.

Recommandation 2

Que Santé Ontario, via des ententes de responsabilité, participe à une meilleure collecte de données linguistiques dans le système de santé en:

- **obligeant les fournisseurs de service à collecter les données linguistiques;**
- **appuie les efforts de la communauté franco-ontarienne auprès du ministère de la Santé visant à capter l'identité linguistique sur la carte-santé.**

Cette recommandation ramène à une priorité stratégique fondamentale de votre agence, soit d'optimiser les ressources du système à l'aide des données probantes. L'AFO est heureuse de cette priorité, notre communauté ayant un retard important à combler en cette matière.

Depuis dix ans, la communauté franco-ontarienne réclame l'intégration de la variable linguistique sur la carte-santé au ministère de la Santé. Dans notre dernier sondage sur les priorités de notre communauté en vue du budget 2023-2024 du gouvernement de l'Ontario, plus d'un Franco-Ontarien sur quatre l'a identifié comme l'une de leurs cinq plus grandes priorités. C'est un résultat énorme pour une problématique parfois mécomprise par celles et ceux à l'extérieur du système de santé. Ultimement, les gens veulent se faire reconnaître pour ensuite se faire aiguiller vers les bons services.

Certaines initiatives gouvernementales récentes pourront faciliter la captation de l'identité linguistique des usagères et usagers ainsi que professionnelles et professionnels du système de santé.

- Le neuvième article du nouveau [Règlement 544/22](#) du gouvernement de l'Ontario portant sur l'offre active des services en français stipule que « si un service offert par un organisme ou une institution est fourni en plusieurs étapes, l'organisme ou l'institution veille à la mise en place d'un processus selon lequel quiconque a demandé à recevoir le service en français continue de le recevoir dans cette langue à chaque étape sans avoir à en faire à nouveau la demande. » Santé Ontario a un rôle important dans le système de santé dans la mise en oeuvre de cet article réglementaire.
- Le gouvernement de l'Ontario a amorcé une numérisation de ses services gouvernementaux, une priorité gouvernementale qui a le potentiel d'appuyer le ministère de la Santé à capter la variable linguistique. Le premier ministre a même procédé à la création d'un poste de ministre associé de l'Action pour un gouvernement numérique.

Avec le nouveau règlement sur l'offre active, le gouvernement de l'Ontario ouvre la voie à une collecte de données linguistiques visant à améliorer l'efficacité de l'offre de services gouvernementaux en français. Pour ce qui est de l'offre de services de santé et de soins de longue durée en français, Santé Ontario est désigné à être un partenaire clé dans la collecte de ses données.

Recommandation 3

Que Santé Ontario se dote d'un poste de cadre responsable des services de santé en français avec des responsabilités transversales au niveau de la planification et la conception de programmes. Ce poste doit se rapporter directement à sa direction générale.

Présentement, la responsabilité des services de santé et de soins de longue durée en français au sein de Santé Ontario est attribuée au département des communications et de l'engagement communautaire. Cette structure appuie convenablement l'agence au niveau des responsabilités de cette équipe, soit les communications et l'engagement communautaire. L'engagement communautaire est un élément très important à l'atteinte des objectifs se retrouvant dans la *Loi de 2019 sur les soins interconnectés*.

C'est le volet de la planification des programmes qui pourrait gagner de la présence d'une lentille sur les services en français. Si Santé Ontario nous semble faire un excellent travail au niveau de la communication et de l'engagement communautaire, nous croyons que le volet de la planification et de la conception de programmes pourrait être grandement amélioré. Nous croyons que la dotation par Santé Ontario d'un poste de cadre se rapportant à la direction générale, ayant la responsabilité des services en français et ayant des responsabilités transversales au niveau de la planification et la conception de programmes pourra résulter en un plus grand accès des francophones à des services en français.

Alignement des régions de Santé Ontario et des entités

Dans un mémoire que nous avons fait parvenir aux ministères de la Santé, des Soins de longue durée et des Affaires francophones, l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario a émis la recommandation suivante.

Que le ministère de la Santé appuie les entités de planification de services de santé en français en procédant à un alignement des régions de leurs régions avec celles de Santé Ontario, le tout sans diminuer les ressources actuellement disponibles au sein de ces organisations.

Présentement, la ministre de la Santé nomme six entités de planification de services de santé en français. Présentement, ces six entités sont réparties selon les territoires des défunts RLISS.

Entités de planification des services de santé	Régions géographiques prises en charge par les entités de planification des services de santé
1. Entité de planification des services de santé en français Érié St. Clair/Sud-Ouest	Érié St-Clair, Sud-Ouest
2. Entité de planification pour les services en français dans les régions de Waterloo, Wellington, Hamilton, Niagara	Waterloo Wellington, Hamilton Niagara Haldimand Brant
3. Entité 3 pour les services en français dans les régions du Centre-Toronto, Centre-Ouest et Mississauga-Halton	Centre-Ouest, Mississauga Halton, Centre-Toronto
4. Entité de planification pour les services de santé en français du Centre Sud-Ouest	Centre, Centre-Est, Simcoe Nord Muskoka
5. Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario	Sud-Est, Champlain
6. Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario	Nord-Est, Nord-Ouest

À ce jour, Santé Ontario, qui compte sur trois chefs régionaux, est divisée en six régions, soit:

- Nord-Est (de Parry Sound à Sault Ste. Marie et de la Baie d'Hudson à la côte de la Baie-James)
- Nord-Ouest (de Thunder Bay à Kenora à la côte de la Baie d'Hudson)
- Est (de Scarborough à Deep River et jusqu'à Hawkesbury)
- Centre (de Mississauga à Huntsville et d'Orangeville à Markham)
- Toronto
- Ouest (de Waterloo à Windsor et de Tobermory à Niagara Falls)

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario dénote que tant du côté des ministères que des entités, une volonté d'aligner les régions des entités avec celles de Santé Ontario est présente et réelle. Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario pourrait conserver les régions Nord-Est et Nord-Ouest de Santé Ontario, qu'elle dessert actuellement, alors que les entités 1 et 2 pourraient fusionner pour s'aligner avec la région Ouest de Santé Ontario. Le Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario pourrait aligner sa région avec celle de l'Est de Santé

Ontario, l'entité 3 avec la région Toronto de Santé Ontario, et l'entité 4 avec la région Centre de Santé Ontario.

Monsieur le Président-Directeur général, j'invite votre équipe à contacter notre directeur aux politiques et aux relations gouvernementales, Bryan Michaud, par courriel à bmichaud@monassemblee.ca si vous avez des questions et des commentaires.

Avant de conclure, j'aimerais vous remercier pour votre engagement à me rencontrer quelques fois par année pour poursuivre notre collaboration sur un système de santé et de soins de longue durée répondant aux besoins de la communauté franco-ontarienne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président,



Fabien Hébert